



Incohérence entre l'annonce et la réalité

Par **robertta**, le **07/10/2016** à **23:43**

Bonjour,

Je vais louer un studio dès demain mais par rapport à l'annonce il y a quelques soucis. La surface mentionnée ne correspond pas à la réalité; annoncé 36 m² mais il y en a presque 10 de moins. Il y a la possibilité de wifi d'après l'annonce mais le propriétaire me dit que je devrais acheter un appareil qui puisse relier son wifi au sien car le studio en question est dans son jardin et il n'y a aucune connexion sans apport d'appareillage à ma charge bien que l'annonce indique la possibilité de wifi. Le mobilier est absolument vétuste et il n'y a pas de lit mais un truc qui se déplie datant de plusieurs décennies même pas lavé..il n'y a pas non plus la possibilité de recevoir la télévision car pas d'antenne et câble existant relié au vide, coupés. Que puis-je demandé afin que ce soit normal pour un meublé à 350 euro qui ne possède ni raccordement tv, ni wifi, ni hygiène normale pour mon arrivée dans ce logement sale en plus! ??

Par **Lag0**, le **08/10/2016** à **09:58**

Bonjour,

Sachant cela, vous louez tout de même ? C'est donc que la situation vous convient parfaitement...

Par **robertta**, le **08/10/2016** à **12:59**

Et oui je le loue quand même car je n'ai trouvé que celui là à cet endroit spécifique, et ce n'est

pas que ça convienne ou pas, je désire savoir quel sont mes droits et obligations face à ces soucis anormaux et comment y remédier tout simplement avec le propriétaire